

a 147 111

LES PUBLICATIONS DE SCRIPTORIUM

VOL. VIII

MISCELLANEA CODICOLOGICA

F. MASAI

DICATA

MCMLXXIX

EDIDERUNT

Pierre COCKSHAW, Monique-Cécile GARAND

et

Pierre JODOGNE

TOME II



1979

E. STORY-SCIENTIA S.P.R.L.

ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

GAND

Bth Taph opina!

DIFFÉRENTIATION GRAPHIQUE DANS DES TEXTES COMPLEXES: DEUX CAS(*)

Si l'écriture est une technique pour rendre le langage, elle n'est pas, pourtant, un simple calque de la langue parlée ; au contraire, son caractère propre de réalisation graphique lui donne quelques possibilités qui manquent à la réalisation parlée. Parmi ces possibilités, il faut noter les *moyens graphiques pour rendre visible la structure d'un texte*. Sur ce terrain, l'écriture s'est montrée tellement efficace qu'elle a influencé les textes : en langue écrite, des formes de texte sont possibles qu'il serait pour le moins pénibles de réaliser en langue parlée. Des genres de texte aussi importants que la glose et la note ont pu naître grâce au seul fait que le texte principal, écrit et fixé, reste en place pendant que le lecteur fait une digression, en lisant la note, sans que la continuité du discours principal soit interrompue. Entre les possibilités de rendre visible les structures du texte que l'écriture offre aux auteurs, et les exigences posées par les auteurs au système de l'écriture, il y a influence mutuelle ; de la sorte, tant les livres que les textes du Bas Moyen âge et de l'époque moderne ont des structures beaucoup plus complexes que ceux d'époques antérieures (1).

L'écriture atteint ce résultat parce qu'elle dispose de *distinctions*. Il y a tout un répertoire de telles distinctions ; à l'époque moderne elles sont souvent comprises sous le vocable de « moyens typographiques ». Les plus importantes sont : l'arrangement, le module, la couleur, le type d'écriture, le soulignement, et quelques signes spéciaux.

Les structures des textes, qui sont rendues visibles par ces moyens, sont de nature diverse.

En premier lieu, chaque texte de quelque étendue a une structure *syntactique et rhétorique*. A ce niveau, l'écriture *per cola et commata* et la ponctuation sont des exemples de l'emploi de l'arrangement et des signes spéciaux comme distinctions (2). Les textes plus longs sont généralement *articulés* (en livres, chapitres etc.) ; ici on peut mentionner l'emploi du signe de paragraphe, de l'alinéa, et surtout des initiales, où l'emplacement, la couleur, le module et la forme de la lettre peuvent toutes avoir une fonction de distinction.

(*) Ce qui suit n'est pas seulement un hommage respectueux du signataire de ces pages au destinataire de ce volume, mais c'est en même temps un salut cordial du Professeur G. I. LIEVITZKAJ, qui a bien voulu nous permettre d'utiliser un texte resté inédit (cf. ci-dessous, note 10).

(1) Tout ce domaine est encore très mal étudié. Le seul article relevant pour le Moyen âge est celui de M. B. PARKES, *The Influence of the Concepts of « Ordinalis » and « Compilatio » on the Development of the Book*, dans *Medieval Learning and Literature, Essays in Honour of R. W. Hunt* (1976), p. 115-141. Cf. aussi maintenant B. BISENOFF, *Paläographie des rom. Mittelalters u. d. abendländischen Mittelalters* (1979), p. 191-193 et ailleurs.

(2) A comparer aussi l'organisation métrique des textes poétiques, et les artifices utilisés pour la faire mieux ressortir (p. ex. les accolades pour les hexamètres rimés).

Dans les textes articulés le texte propre est souvent accompagné de *petits textes auxiliaires* : de courts textes, destinés exclusivement à clarifier la structure du texte principal, dont ils sont isolés sur le plan syntactique et stylistique, et dont ils sont séparés aussi sur le plan graphique, par ex. par l'emplacement (titres, sommaires marginaux) et souvent par la couleur (comme, évidemment, les « rubriques ») (3).

Puis nous trouvons ce que je voudrais nommer les *textes complexes*. Parfois il s'agit d'un texte accompagné d'une série de textes secondaires coordonnés au premier et capables, dans bien de cas, de constituer eux-mêmes un texte suivi ; on peut penser aux commentaires et aux traductions. Au bas de l'échelle on a le texte avec quelques gloses (interlinéaires ou marginales) ; à l'autre extrémité il y a la mise en page compliquée de la Bible glosée ou le *textus inclusus* des manuscrits de droit. Les distinctions les plus fréquentes sont l'arrangement et le module de l'écriture.

Plus complexes encore sont les textes qui n'ont pas une telle structure parallèle (simple, au fond), mais qui consistent en un enchevêtrement parfois assez compliqué d'éléments de valeur inégale : texte propre, passages cités, références etc., ainsi que d'une étendue inégale (jusqu'à un seul mot). C'est surtout pour de tels textes qu'on trouve employés les soulignements et les différents types d'écriture (4).

Évidemment, nous ne pourrions pas traiter ces matières avec la profondeur qu'elles méritent ; nous ne voulons qu'offrir deux cas d'un intérêt assez particulier.

Le premier cas concerne le ms. **Leyde, Bibl. univ. Letterk. 233** (5) (cf. Pl. 55). C'est un psautier latin-allemand (6) ; notre ms. date de la deuxième moitié du xiv^e s. et provient de Westphalie (région de Soest, selon Rooth).

Chaque psaume commence à la ligne par une grosse lettrine rouge. Chaque verset commence par une petite lettrine rouge. À l'intérieur de chaque verset, le texte latin (7) est suivi par le texte allemand, qui commence avec une majuscule rubriquée.

Ce n'est qu'en regardant de très près qu'on aperçoit les distinctions graphiques entre les textes des deux langues. La différence principale est la formation des *s* et *f* à queue, au lieu de l'empatement qui est normal pour la textualis. Ainsi on trouve, au commencement du Ps. 26, successivement *entforte*, *beschermere*, (*mynes* — la même forme employée comme *s* final), *sal*, *sculdygen*, *sey*, *vlesch*, etc. Il est vrai que le scribe s'oublie quelquefois : vers la fin de la première colonne de notre planche, dans la ligne

offer des sanges ich sal syngen unde spreken, on trouve deux *s* à empatement (contre cinq *s* à queue, dont un final). Mais les *s* à queue ne se rencontrent jamais dans le texte latin.

Une autre différence est le traitement de *m* et *n* à la fin d'un mot. Pour le texte latin, le dernier jambage se termine avec l'empatement normal, tandis que dans le texte allemand il est prolongé en bas vers la gauche (Ps. 26 *un(de)*, *eyn*, *van dem*, *beynen* etc. ; pour le latin, voir *voem*, *dum*, *sanctum*, vers la fin de la deuxième colonne).

Toutefois, c'est moins l'usage d'une distinction entre les textes de deux langues qui est remarquable dans ce manuscrit, que le fait que la distinction employée soit si modeste et à la fois si originale.

La distinction est modeste : on pourrait même dire qu'elle est à peu près « invisible ». Elle échapperait sans doute à la plupart des observateurs modernes. À l'époque, les lecteurs avaient l'œil mieux adapté à la textualis et à ses nuances, mais on peut néanmoins supposer que la différence doit souvent être restée non aperçue. Et pourtant le scribe s'est soigneusement tenu à cette distinction qui nous paraît si peu distinctive.

La distinction est originale : l'écriture du texte allemand peut être nommée une « textualis à queues », et c'est là une catégorie qui est, sinon unique, du moins extrêmement insolite au xiv^e siècle (8). On peut penser que le scribe l'a inventée lui-même au moment où il commençait sa copie : cherchant à distinguer les deux langues en donnant à l'une un aspect un peu plus proche de la cursiva, il a expérimenté pendant quelques pages, pour aboutir au résultat décrit ici (9).

Notre deuxième cas (10) est celui du ms. **La Haye, Bibl. royale 75 F 19** (11) (cf. Pl. 56). C'est un exemplaire du *Saksenspiegel* avec la glose, en moyen néerlandais, copié en 1451 par Pieter (Pauwelsz.) van Schouwen, prêtre, dans la province de Hollande septentrionale (12).

Voici un système de distinctions bien compliqué ! La différenciation primaire est celle entre le texte de la loi, en textualis, et la glose, en hybrida — cette écriture, d'origine « cursive » mais qui se distingue de la cursiva par sa clarté et simplicité (atteinte principalement par l'omission des boucles) ainsi que, dans de nombreux cas, par une stylisation plus proche de la textualis ; cette écriture qui a tellement fait fortune,

(3) Il existe aussi des textes auxiliaires plus étendus (listes de capitula, préfaces, tables et Index, ...) ; eux aussi sont souvent distingués du texte principal par des moyens graphiques, comme l'emploi d'un autre type d'écriture ou d'une écriture plus petite.

(4) Mentionnons, enfin, la possibilité de marquer certains mots extraordinaires à l'intérieur d'un texte simple, p. ex. le nom d'un saint, qu'on aimait distinguer, pendant une certaine époque, par l'emploi de ce qu'on pourrait nommer des « petites capitales ».

(5) Parchemin, 58 ff. ; 27½ × 21 cm. ; réglure à la mine de plomb, 2 col. de 42 lignes sur c. 210 × 145-170 mm.

(6) Publié par E. Rooth, *Eine westfälische Psalmenübersetzung aus der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts*, Uppsala 1919 ; et du même, *Studien zu den altniederfränkischen und altwestfälischen Psalterversionen*, Uppsala Universitets Årsskrift 1924 (Filologl. ...) 5, p. 16 et suiv. Cf. aussi K. E. Schönborn, *Die Tradition der deutschen Psalmenübersetzung (Mitteldeutsche Forschungen 46, 1967)*.

(7) Dans le ms. Wolfenbüttel Aug. 58. 4^o, seuls les premiers mots de chaque verset latin sont donnés. A mon avis, il est donc peu probable que le ms. de Leyde soit une copie « peu remaniée » du ms. de Wolfenbüttel, comme le veut Rooth, *Studien* p. 21 (et Schönborn, *Die Tradition* p. 60).

(8) Selon la nomenclature « cubique » de J. P. Gumbert, *A Proposal for a Cartesian Nomenclature*, dans *Miniatures, Scripts, Colletions*, Essays pres. to G. I. Lieftinck 4 (1976), p. 45-52, c'est une écriture K, dont les exemples sont très rares à cette époque.

(9) Je vois trois éléments que le scribe a emprunté à l'écriture diplomatique. Les *s* à queue : le tout premier *s* allemand du l. 1^o est formé de cette façon, mais c'est le seul sur cette page ; au l. 1^o ils sont assez fréquents, et dès le l. 2^o ils sont en majorité, mais des *s* à empatement ne sont jamais complètement absents. *M* à final prolongés : sans exception presque dès le début du ms. Formation plus ou moins bouclée des hastes *b* à *l* k : quelques cas au l. 1, assez fréquents au l. 2, puis sporadiquement.

(10) L'essentiel de ce qui suit avait déjà été remarqué par le Professeur G. I. LIEFTINCK, qui l'avait communiqué lors du Colloque du Comité international de Paléographie à Rome en 1972 ; il est donc l'auteur intellectuel des pp. 385-387.

(11) Papier ; 268 ff. ; 26 × 21 cm. ; 32-34 longues lignes sur c. 192 × 140 mm.

(12) Pour le texte, cf. G. HONIGER, *Die deutschen Rechtsbücher des Mittelalters und ihre Handschriften*, neu bearb. v. C. Borchling u. a., 1931-1934, n° 486. Le scribe nous est encore connu par un autre ms., Bremen, Stadtbibl. 39, contenant Jac. van Maerlant, *Der naturen bloeme*, qu'il a terminé en 1453, habitant alors à Egmond.

dans les Pays-Bas et les régions voisines, qu'on peut la considérer comme l'écriture « nationale » de ces régions depuis env. 1425. Mais Pieter van Schouwen ne se contente pas de cette opposition simple de deux écritures. Pour chaque chapitre, il présente successivement :

- titre (suivant immédiatement la glose du chapitre précédent), signalé par un *signe de paragraphe rouge* (13) ;
- numéro (à la fin de la ligne), en *textualis rouge* (14) ;
- texte (à la ligne, commençant avec une lettrine rouge ; articulé, le cas échéant, par des paragraphes rouges), en *textualis* ;
- lemme (les premiers mots du texte, répétés ; suivant immédiatement le texte), en *hybrida rouge* (15) ;
- glose (suivant le lemme ; articulé par des paragraphes rouges (16)), en *hybrida* ;
- les mots du texte cités à l'intérieur de la glose, en *textualis* (17) ;
- les textes de droit allégués à l'intérieur de la glose, en *hybrida*, *soulignée en rouge* (18) ;
- les sommaires de texte et glose, *en marge*, en *hybrida*, *soulignés en rouge*.

Si le lecteur éprouve de la peine à retrouver tout cela sur notre planche, ce n'est pas seulement parce que le rouge ne s'y distingue pas bien du noir. On y trouve : le titre courant : chiffre *III* ; le titre du troisième livre *Hier beghint dat derde boeck des rechtles*, en *hybrida* (ornée) rouge ; le titre du premier chapitre, *Om wat misdaden ...*, en noir ; le numéro *1* de ce chapitre, en rouge ; un sommaire marginal, souligné ; puis, à la ligne 20, le lemme *Om gheen misdaden* (19) *etcetera*, en *hybrida rouge* ; la glose, *Hier beghint nu ...*, en *hybrida noire* ; à l'intérieur de cette glose, à la ligne 23, les mots *Om gheen misdaden*, cités du texte, en *textualis* ; à la ligne 25-26, une allégation, soulignée en rouge. Enfin, les lignes 6 à 20 sont occupées par le texte (*Om gheen saken en sal men ...*), qui devrait être en *textualis*. Mais en effet — c'est ce qui donne un intérêt spécial à notre page — le scribe s'est trompé : il a commencé le texte en *hybrida*, et ce n'est qu'après cinq lignes qu'il a aperçu son erreur (20). Les différences entre les deux

écritures étant assez marquées (21), on voit bien que *wert ooc daer* sont les premiers mots en *textualis*, tandis que *mach* est encore en *hybrida*, camouflée un peu par l'addition après coup d'un étage supérieur à l'a. Au moment de rubriquer son œuvre, le scribe a clarifié la situation en ajoutant, dans la lettrine rouge et également en rouge, l'avertissement *dit is den text*.

Pour mieux juger de l'originalité du système employé dans ce manuscrit, j'ai comparé quelques autres exemplaires du même texte. Voici un aperçu des éléments du texte complexe et des distinctions employées pour les présenter (22).

| | La Haye (23) | Gron. 230 (24) (cf. Pl. 57 a) | Gron. PE 12 (25) (cf. Pl. 57 b) | Leyde (26) |
|------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---|---|
| titre | marqué par paragraphe | marqué par paragraphe (27) | écriture, couleur | (absent) |
| numéro | position, écriture, couleur | (chiffre arabe ; position variable) | position (marge) écriture, couleur (28) | précédé par <i>Articulus</i> ; couleur |
| texte | lettrine en couleur ; écriture | lettrine en couleur ; écriture | lettrine en couleur ; module de l'écriture | lettrine en couleur |
| lemme | couleur | (non marqué) (29) | (absent) (30) | (absent) |
| glose | (normal) | (marqué souvent par paragraphe) | précédé par <i>Intellectus</i> (ou, parfois, <i>Glosa</i> ; en <i>textualis rouge</i>) | précédé par <i>Glosa</i> (en <i>textualis</i> , souligné) |
| texte cité | écriture | écriture | (non marqué) | écriture, soulignement |
| allégation | soulignement en couleur | soulignement en couleur | soulignement en couleur | soulignement |
| sommaire | position, soulignement en couleur | position | (absent) | (absent) |

Il est donc apparent que, si le jeu général des éléments à distinguer est dicté par la tradition, il reste encore assez de latitude aux copistes pour faire leur propre choix

(13) Le système est tellement compliqué qu'on remarque, non seulement quelques changements en cours de travail, mais aussi des erreurs et des bévuees. Ainsi, le paragraphe rouge manque parfois.

(14) Ce sont surtout les *x* qui nous font considérer ces numéros comme écrits en *textualis*. Dans les quinze premiers chapitres ils sont plutôt en *hybrida*.

(15) Le lemme manque parfois. — Il est évident que le lemme, totalement superflu dans l'arrangement de notre ms., est un vestige « fossilisé » d'une mise en page en forme de *textus inclusus*, comme on en trouve des exemples dans des mss du même texte en moyen allemand.

(16) Au commencement du volume, la glose commence toujours avec un paragraphe rouge ; puis ces signes deviennent de plus en plus rares dans cette position.

(17) Parfois soulignés en rouge, dans la première partie du volume.

(18) Parfois les noms des auteurs cités (*David, summa sancti bernardi*) sont aussi soulignés. — Les textes de droit romain et canonique forment d'ailleurs une partie essentielle de cette glose ; ils en sont même la raison d'être, et ce n'est pas par hasard que Pieter van Schouwen a intitulé son exemplaire (au f. 20, après le *registrum* des trois livres) *Dit sijn die allegaciones over dat spieghel van sassen* ! Quand B. J. L. de Geor van Juthans publia son *De Saksenspiegel in Nederland, tweede stuk* (1888), il omit tout ce qui concernait le droit romain et canonique, « car cela n'apporte rien à la compréhension du Saksenspiegel et donne peu de nouveauté pour l'histoire du droit » (p. xviii). Ce faisant, il a totalement méconnu le caractère de l'ouvrage du glossateur ; son « édifice » ne donne que quelques phrases déracinées et inutiles, et la glose est, en fait, inédite.

(19) A noter qu'ici le lemme ne reprend pas la forme exacte du texte.

(20) Le scribe a commis une erreur comparable au f. 63^r.

(21) On pourra comparer les lettres *a, d, f, g, i, m, n, r, s, u*.

(22) Dans cette table, nous indiquons les facteurs qui distinguent chaque élément de l'élément « normal », c.-à-d. de la glose ; et cela sans tenir compte de petites variations au sein du système choisi.

(23) Cf. ci-dessus ; l'écriture « normale » est l'*hybrida*, celle « de distinction » est la *textualis*.

(24) Groningen, Bibl. univ. 239, ms. sur papier, daté de 1477 et provenant de la province d'Overijssel ; HONNEVEEN-BONCINASC n° 480 (cf. Pl. 3). L'écriture « normale » est une petite cursiva (impure) ; l'écriture « de distinction » est une *hybrida* (impure), plus grande et écrite avec une plume plus large.

(25) Groningen, Bibl. univ. P. E. 12, ms. sur papier, daté de 1479 et provenant de la province de Groningen (cf. Pl. 4). Le ms. contient une rédaction différente, un peu plus courte, du texte et de la glose. Cf. HONNEVEEN-BONCINASC n° 481. L'écriture normale est une *hybrida* ; celle de distinction (à part celle qui n'est distinguée que par le module, c.-à-d. une *hybrida* plus grande) est une grosse *textualis* (très impure et pleine d'éléments empruntés à l'*hybrida*, dans la première partie du volume, où elle est du copiste même ; pure, dans la seconde partie, où elle est d'une autre main).

(26) Leyde, Bibl. univ., H.P.L. 14, ms. sur papier du troisième quart du xv^e s., provenant de Westphalie. Encore une autre rédaction ; HONNEVEEN-BONCINASC n° 659. Écriture normale : cursiva ; écriture de distinction : *textualis*.

(27) Parfois terminé par *Sequitur textus*.

(28) Parfois précédé par *Articulus*.

(29) Vers la fin du volume, parfois souligné en rouge.

(30) Parfois présent dans le premier livre.

précis. De même, s'il existe bien des traditions sur les moyens graphiques à employer (le soulignement des allégations est stéréotypé), les copistes ont pourtant beaucoup de liberté dans l'emploi des moyens principaux de distinction graphique : position, module, couleur, type d'écriture ; et quelques-uns d'entre eux les ont employés avec beaucoup de subtilité (et de plaisir, sans doute).

Quand on lit, dans une discussion sur des livres imprimés du XVI^e s. ⁽³¹⁾ la question « Who first thought of using italics in this way, not just as an alternative text type, but to distinguish different classes of textual matter on the same page? » et le commentaire « it is a useful illustration of the dependence of the scholar, in the age of the printed book, on the resources, the technical skill, and the cooperation of his printer in conveying his message », on se souviendra que l'étude des manuscrits (et non seulement ceux du Bas Moyen âge, mais aussi ceux de périodes bien antérieures !) peut nous apprendre beaucoup sur ce terrain, et que la « functional bibliography » ⁽³²⁾ a aussi une place dans le domaine de la codicologie.

Leiden

J. P. GUMBERT

IN DEFENCE OF THE HONEST SCRIBE OF H

L.E. THE *Cena Trimalchionis* PORTION OF MS. PARIS. LAT. 7989
(= CODEx TRAGURIENSIS).

Franz Buecheler, quoted with approval by Stephen Gaselee (*A Collotype Reproduction of the Codex Traguriensis*, Cambridge 1915, p. 14) considered that the script of H was nowhere difficult to read but was somewhat carelessly executed through excessive speed ; « scriptura nusquam obscura est, sed negligentius composita culpa velocitatis ». Gaselee himself attributed to the scribe what he regarded as the praiseworthy qualities of « good faith and stupidity », both of which served to make him reproduce correctly what was in his model, even when he did not approve or understand it. As his copying proceeded, he complained less and less in marginal glosses, accepting the colloquial irregularities of Petronius' Latin for what they were. These are rather contradictory statements, but one thing is certain, the scribe of H did not know Greek, either dividing words wrongly or mishandling them with extraordinary results like *maderia perimaderia* (cod. Frag. p. 216, line 9) or *gingilipho* (226, 35) !

But because of the grammatical and syntactical solecisms, particularly in the dialogue passages, the *Cena* has become fair game for generations of textual critics ever since the ms. was rediscovered c. 1650 and first published in 1664, among them notable names like Scheffer, Gronovius, Filebomenus, Burman, Buecheler, Heraeus, Ernout and most recently Konrad Mueller in his editions of 1961 and 1965.

It seems to me that, in certain instances, the critics have gone too far in the direction of wanton emendation where the readings of H, if not actually preferable, are at least defensible. To cite a few examples :

ms. p. 206, line 14 (— ch. 27.4 (Mueller) *hic est, inquit* (sc. Menelaus) *apud quem cubitum ponitis* and 207.39 (— 33.1) *permittitis tamen finire lusum* (Trimalchio speaking).

It is surely preferable not to « emend » the present tenses *ponitis* and *permittitis* to the future, as critics from Daniel Rogers (1572) for *permittitis* to Scheffer (1666) for *ponitis* and Karl Mueller (1961) for both have done. Indeed, Mueller restored both presents in his 1965 edition. The use of the present with the force of an immediately to be realised future tense is common in colloquial speech, especially in Plautus, cf. the highly relevant Rud. 312 *quam mox coctum est prandium?* Löfstedt, Pereg. Eg. p. 212 quotes *inter alia* Pereg. 10.8 *si vultis videre aquam ... polestis videre* ; 15.1 *nam si vis, ecce modo pedibus duco vos ibi* and Caes. B. Civ. 3.91.6 *tuemini castra, ego reliquas portas circumeo et castrarum praesidia confirmo*.

(31) E. J. KENNEDY, *The Classical Text* (1972), p. 64-65.

(32) *Ibid.*, p. 153.

